

Note Méthodologique : Rapport d'audit hygiène structure et exigences

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Passer d'inspections ponctuelles à un pilotage maîtrisé, traçable et comparable.
- Regrouper critères vérifiés, preuves, écarts et plans d'actions dans un cadre unique.
- Formaliser périmètre, outils, rôles, calendrier, échantillonnage et seuils d'acceptation.
- Relier référentiels (HACCP, normes, CE 852/2004) aux pratiques terrain.
- Structurer la gouvernance (responsabilités, escalade, priorisation) et alimenter les revues de direction.

Point clé : Des preuves opposables et un échantillonnage robuste (ex. $n \geq 30$ par zone critique) conditionnent la crédibilité des décisions de conformité.

Objectifs de la mission

- Fournir une vision fiable des pratiques d'hygiène et hiérarchiser les risques.
 - Objectiver les constats, comparer les sites et suivre les progrès.
 - Accélérer la mise en conformité avec des délais cibles (majeurs D+30, mineurs D+60).
 - Assurer la traçabilité des preuves et la robustesse de l'échantillonnage.
 - Alimenter la revue de direction via un compte rendu consolidé et des indicateurs stables.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre

- Processus, zones et populations audités; couverture PRP/CCP cartographiés.
- Thèmes: infrastructures, équipements, hygiène du personnel, nettoyage/D/D, flux, déchets.
- Approche mixte: ~60 % observations terrain et 40 % examen documentaire.

Livrables

- Référentiel d'audit validé et grille homogène.
- Fiches de constats avec preuves horodatées (photos, mesures, enregistrements).
- Classification des écarts et criticités documentées.
- Plan d'actions SMART avec responsables et échéances.
- Indicateurs: taux de conformité, délais de clôture, efficacité post-vérification.
- Compte rendu consolidé pour revue de direction et plan d'audit pluriannuel (36 mois).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Atelier de cadrage: périmètre, rôles (direction, HSE, terrain), calendrier.
- Cartographie des risques, sélection des critères, gabarits de fiches.
- Résultat: périmètre stabilisé, gouvernance et arbitrages définis.

Étape 2 – Construction du référentiel et des outils

- Consolider exigences (normes, procédures internes, obligations métier) et structurer par thèmes.
- Matrice critères/risques, seuils d’acceptation, méthode d’échantillonnage, modèle de plan d’actions.
- Résultat: référentiel opérationnel et supports d’audit prêts à l’usage.

Étape 3 – Préparation logistique et échantillonnage

- Définir échantillonnage (ex. $n \geq 30$ /zone critique), créneaux jour/nuit et couverture équipes.
- Plan d’audit, feuille de route par auditeur, scénarios de tests (traçabilité, températures, nettoyage).
- Résultat: logistique calée, accès/EPI/briefs d’ouverture et de clôture organisés.

Étape 4 – Conduite de l’audit et collecte des preuves

- Parcours terrain par thèmes; entretiens courts; vérification documentaire ciblée.
- Collecte de preuves (photos, relevés instrumentés, enregistrements) et cotation immédiate.
- Résultat: constats factuels, chaînes de custody et criticités tracées.

Étape 5 – Analyse, cotation et plan d’actions

- Agrégation des résultats; indicateurs (taux de conformité, délais de clôture).
- Heatmap des risques; priorisation; plans d’actions SMART et preuves de clôture attendues.
- Résultat: décisions priorisées et re-mesures planifiées (ex. J+30).

Étape 6 – Restitution, gouvernance et amélioration

- Restitution en comité; décisions formalisées (responsable, budget, échéance).
- Diffusion du rapport; intégration documentaire; revues trimestrielles et re-vérifications J+30/J+60.
- Résultat: gouvernance ancrée et cycle d’amélioration continue opérationnel.

Planning / durée / jalons

Jalon / Exigence	Fréquence / Délai
Plan d’audit pluriannuel (couverture PRP/CCP)	36 mois
Audit interne complet par site	≥ 1 / an
Audit externe (sites à risque élevé)	Tous les 24 mois
Audit suite à incident critique	Sous 10 jours
Comités qualité / revues de performance	Trimestriels (4 / an)

Rôles & responsabilités

Client

- Valider le périmètre d’audit, le référentiel et le calendrier.
- Fournir accès, autorisations, EPI et documents/records requis.
- Mobiliser les équipes (direction, HSE, terrain) et garantir l’impartialité.
- Décider en comité (responsable, budget, échéance) et piloter la clôture des écarts.
- Suivre les indicateurs et assurer les re-vérifications d’efficacité.

Consultant

- Animer le cadrage; construire le référentiel et les outils d’audit.
 - Définir l’échantillonnage et préparer le plan d’audit/logistique.
 - Conduire l’audit, collecter des preuves et classer les écarts.
 - Analyser, coter les risques, calculer les indicateurs et proposer des actions.
 - Restituer en comité, intégrer le rapport au système documentaire et former les équipes.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Exigences légales et normatives: CE 852/2004, ISO 19011:2018, ISO 22000:2018, GBPH.
 - Cartographie PRP/CCP et matrice risques/processus.
 - Procédures internes, enregistrements, historique d’écarts/incidents.
 - Accès sites, autorisations, EPI; créneaux jour/nuit si besoin.
 - Gabarits: fiches de constat, grille de cotation, modèle de plan d’actions.
 - Outils de mesure (température, ATP) et moyens de traçabilité.
 - Plan d’audit, liste des zones critiques et cible d’échantillonnage (ex. $n \geq 30$ /zone critique).
 - Auditeurs formés (méthode d’entretien, observation factuelle, cotation des risques).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comités qualité trimestriels (≥ 4 /an) et plan d’audit pluriannuel (36 mois).
- Règles de traitement: action sous 48 h pour écarts majeurs; clôture ≤ 30 j (majeurs) et ≤ 60 j (mineurs).
- Impartialité: séparation audités/auditeurs; alternance interne/externe (24 mois) et gestion des conflits d’intérêts.
- Traçabilité et qualité des preuves: chaîne de custody, horodatage, relecture croisée et validation managériale.
- Indicateurs socle et cibles: ≥ 95 % de conformité globale; suivi délais et efficacité post-vérification.
- Re-vérifications d’efficacité à J+30/J+60 et documentation des dérogations/arbitrages.
- Révision du référentiel en cas d’évolution réglementaire ou d’incident majeur.

- Priorisation des risques via heatmaps et règles d'escalade explicites.

CABINET SECURITE ALIMENTAIRE - cabinet-securite-alimentaire.com - info@cabinet-securite-alimentaire.com